

---

## *Les Plantagenêts et leur empire*

Construire un territoire politique

Stéphane Boisselier

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/3334>

DOI : 10.4000/abpo.3334

ISBN : 978-2-7535-5185-5

ISSN : 2108-6443

### Éditeur

Presses universitaires de Rennes

### Édition imprimée

Date de publication : 28 juillet 2016

Pagination : 79-82

ISBN : 978-2-7535-5183-1

ISSN : 0399-0826

### Référence électronique

Stéphane Boisselier, « *Les Plantagenêts et leur empire* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 123-2 | 2016, mis en ligne le 09 juillet 2020, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/3334> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abpo.3334>

---

© Presses universitaires de Rennes

MADELINE, Fanny, *Les Plantagenêts et leur empire. Construire un territoire politique*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2014, 368 p., 21 €,

Ce volume, de bonne qualité matérielle et de prix modique (comme toujours aux PUR), agrémenté d'une belle photographie de couverture (Château Gaillard), est la version réduite d'une thèse soutenue en 2009 et dirigée par J.-Ph. Genet. Fanny Madeline (désormais FM), auteur de ce travail ambitieux, qui vise à comprendre les effets spatiaux de l'exercice du pouvoir dans un cadre immense, s'attaque à une montagne historiographique, l'Empire plantagenêt (dit aussi « angevin », voire « normand »), cet étrange montage territorial, de l'Écosse aux Pyrénées, qui a marqué toute l'histoire politique du XII<sup>e</sup> siècle (surtout de sa seconde moitié) et dont les conséquences s'étendent jusqu'à la Guerre de Cent Ans. L'auteur annonce un point de vue original, résolument géographique, pour déterminer comment un pouvoir unique réussit à s'imposer sur un ensemble de pays aux traditions et aux institutions très variées et tente d'en uniformiser certaines structures politiques. Ce faisant, elle pratique l'approche spatiale des phénomènes, en l'occurrence la « spatialisation du pouvoir » (p. 18), qui jouit actuellement d'un grand dynamisme, au prix de certaines confusions conceptuelles d'ailleurs.

Pour mener à bien son projet, l'auteur a structuré son propos en quatre parties, aux titres un rien trompeurs et dont l'ordre d'exposé n'est pas le plus convaincant – « construire, saisir, délimiter et habiter », comme elle le résume en conclusion. La première partie nous plonge *ex abrupto* dans les chantiers des constructions qui constituent le cœur de la thèse. L'auteur évite heureusement une histoire esthétique et technique pour se focaliser sur l'administration des chantiers ; à cet égard, le premier chapitre brosse une (excellente) histoire de l'écrit administratif, et le second dépeint les techniques financières, ces deux phénomènes fonctionnant en fait à l'échelle du gouvernement en général, tandis que c'est seulement le 3<sup>e</sup> chapitre qui aborde la gestion des chantiers proprement dits. On a là une histoire des pratiques administratives, tout à fait indispensable à la compréhension du phénomène de territorialisation mais qui manque curieusement de repères géographiques : alors qu'une réflexion théorique poussée est consacrée à la cartographie des données (p. 40-43), on n'a pas une seule carte localisant l'ensemble des chantiers de construction – même si la simple localisation est considérée avec quelque mépris comme le degré zéro de la cartographie!

La deuxième partie, intitulée « Contrôler les lieux et marquer l'espace », est, elle, plus géographique. Un de ses points forts est l'identification de 425 lieux où les Plantagenêts sont intervenus pour affirmer « négativement » leur pouvoir, par la confiscation et la destruction – qui constituent un aspect de la territorialisation rarement abordé pour lui-même. Mais, comme dans toutes les études consacrées au phénomène castral, affectées par le penchant « castellologique », on perçoit mal comment, finalement, les lieux fortifiés « contrôlent » concrètement l'espace (centralité topographique, garnisons, déplacements centripètes des habitants de la seigneurie...), au-delà de l'enjeu, bien avéré, lui, qu'ils constituent dans la relation féodo-vassalique – qui est un rapport « politique », entre puissants, assurant (plus ou moins) la fidélité des aristocrates envers le prince. Plus original, finalement, est le chapitre 5 consacré à l'emprise des princes sur les lieux ecclésiastiques – qui rejoint le chantier d'étude de l'*inecclesiamento*, plus récent et actuellement plus actif que celui de l'*incastellamento* –, avec une intéressante analyse (mais là encore sans aucune carte de ces entreprises) des refondations de lieux de culte pratiquées par les Plantagenêts, utilisant pour ce faire leur droit de patronage de façon extensive.

En fait, ce sont, à notre sens, les chapitres 6 et 7 qui sont le mieux en prise avec une territorialisation ne se réduisant pas à l'exercice de l'autorité sur une série de

points à dimension surtout symbolique; en effet, FM observe ici l'emprise d'une autorité unique (royale) – même si elle est concurrencée par d'autres pouvoirs – sur les habitats et les routes et la coordination progressive de ces entités (leur réticulation). Malheureusement, cette étude rencontre deux limites; d'une part, elle est qualitative, c'est-à-dire qu'elle est loin de recenser la totalité des milliers d'interventions royales, alors que la construction d'un espace monarchique, à l'échelle d'une principauté (telle que le royaume d'Angleterre ou le duché d'Aquitaine), obéit à une logique d'ensemble, fortement relative, qui impose une étude la plus exhaustive possible – et on attend en vain, une fois de plus, une carte recensant et localisant toutes ces opérations –; d'autre part, dans l'énorme et polysémique activité politique des princes (protection, tutelle, confirmation, érection de communes, constructions matérielles), notamment sous Henri II, tout ne relève pas strictement de la « construction d'un territoire » (titre de l'ouvrage), à moins de considérer – mais il faut le dire – que cette construction peut dépasser la volonté subjective des princes et être un phénomène objectif, issu « d'effets de système » qui se cumulent et engendrent mécaniquement une territorialisation (tel que les relations économiques établies entre des lieux de production et d'échanges). Pour l'étude des voies de circulation, en particulier, les notions d'itinéraire ou de *réseau* viaire ne sont même pas mentionnées, et l'absence de cartographie à petite échelle interdit toute réflexion géostratégique.

La troisième partie, la plus longue, consacrée à la formation des frontières, est, avec la 4<sup>e</sup>, la mieux spatialisée (ou au moins la mieux cartographiée, principalement dans le dossier hors-texte, avec les cartes 2 à 8). FM y réalise d'abord une originale et excellente étude de la dissolution progressive des « marches intérieures » de l'empire, issues de la féodalisation – « empire » qui mérite bien, ici, ce qualificatif. Cette analyse est logiquement – vue la diversité des situations – régionalisée, et elle est focalisée sur les fortifications mais aussi sur les stratégies d'alliance des princes avec l'aristocratie locale. L'auteur montre en particulier que l'Aquitaine est contrôlée à travers un renforcement des relations féodales traditionnelles et non pas, comme en Angleterre ou en Normandie, à travers une instrumentalisation (donc un affaiblissement) de ce lien au profit direct de l'autorité monarchique. Dans le chapitre 9, on voit que les marches – mais le terme est-il le plus judicieux? – normande (et angevine) et galloise sont les plus militarisées, c'est-à-dire castralisées, sans toutefois constituer un réseau défensif pensé comme un tout. En revanche, les confins avec l'Irlande, l'Écosse et la Gascogne « française » sont plus « ouverts », car ils visent la conquête et l'intégration de nouveaux espaces – on peut presque parler ici de front pionnier. Un chapitre entier (le 11) est consacré aux frontières de l'Aquitaine (hors Gascogne), là où les Plantagenêts se heurtent à des résistances ou des expansionnismes variés et imbriqués, ceux de solides principautés aristocratiques (l'Angoumois, le Toulousain) ou de concurrents royaux divers (Capétiens et rois d'Aragon), qui conduisent à parler de mouvance plus que d'obéissance et qui affaiblissent donc la problématique proprement frontalière.

Pour toute cette étude, qui évite assez bien la narration événementielle, l'auteur dispose de riches dossiers narratifs, comptables (les fameux rouleaux de l'Échiquier, que l'on retrouve particulièrement ici, avec des totaux de dépenses utilisés comme indicateurs du poids géostratégique des lieux) et normatifs (traités et trêves); toutefois, pour cette époque, il manque, semble-t-il, les indispensables documents juridico-descriptifs que sont les délimitations frontalières, ce qui oblige à supposer que les divers lieux ponctuels ne sont que des semis de points ou, au contraire, qu'ils sont reliés par des lignes. Quand on a des énumérations de lieux et de lignes à l'échelle kilométrique, on se rend compte que les frontières ont, au moins à l'échelle locale, une certaine linéarité et ne sont pas forcément des zones « en profondeur », quels que soient la diversité et l'enchevêtrement des pouvoirs qui s'y exercent.

La quatrième partie, enfin, beaucoup plus courte (une cinquantaine de pages) mais riche d'un dossier cartographique (cartes et tableaux couleur très parlants 9 à 17 du hors-texte), se concentre sur deux indices bien connus des stratégies spatiales des puissants : leurs résidences et leurs déplacements (avec, pour ces derniers, les célèbres « itinéraires » royaux, qui servent aussi bien aux diplomates qu'aux spécialistes du politique). Il faut regretter que les cartes 10 à 12 dans le texte soient illisibles, parce que réalisées à une échelle absolument pas pertinente (pour économiser le papier ?) et sans noms de lieux. Sans négliger l'étude des logiques spatiales, FM s'écarte ici de son sujet pour brosser une histoire de la Cour (conditions de voyage et de vie, symbolique des lieux fréquentés, notamment religieux, et même cérémonial), grandement attirée dans ce sens par les magnifiques séries de comptes qu'offrent les *pipe rolls* mais aussi par la vogue dont jouissent les travaux de N. Elias dans les sciences humaines françaises ; ce choix n'est cependant pas des plus heureux, parce que la dimension spatiale y devient très ténue, voire rhétorique, mais aussi parce que la Cour plantagenêt a déjà fait l'objet de nombreux travaux, notamment à l'instigation de M. Aurell. L'étude des résidences princières (chapitre 13) relève, elle, principalement de l'approche architecturale de « l'habitat privilégié » (approche heureusement plus fonctionnelle que descriptive) et de sa dimension symbolique (« l'image architecturée du pouvoir » selon l'expression p. 323, n'échappant pas totalement au jargon conceptuel), avec toutefois une bonne analyse géostratégique de certaines implantations (p. 304-307) dont on peut seulement regretter le caractère non systématique.

Au total, ce livre manque un peu de réflexion géopolitique ; par exemple, très banalement, au sujet de l'insularité de l'Angleterre, qui fait, que, au cœur du royaume, le rôle géostratégique des villes n'a rien à voir avec ce qui se passe dans l'espace du royaume franc ; de même, le rôle de l'Atlantique comme colonne vertébrale de l'empire plantagenêt est ignoré – à cet égard on ne suivra pas l'auteur dans sa définition très « prométhéenne » des frontières, qui la conduit à nier la particularité des confins maritimes au profit d'une construction sociale purement volontariste, indépendante des contraintes du milieu – ; ou encore, le problème de la prépondérance de l'Angleterre et de sa centralité, qui impliquent, par un simple effet d'éloignement, qu'on ne peut pas traiter les Landes de Gascogne comme le *border gallois*. À l'inverse, FM est très attentive aux catégories juridiques, à la réflexion politique théorique, à la propagande (à l'image que se donne le pouvoir, pour ceux que chagrine la catégorie de « propagande »), souvent pour constater leur décalage avec les pratiques, d'ailleurs. Ici, les analyses sont extrêmement fines, et c'est là que les spécificités de la construction impériale plantagenêt ressortent le mieux.

En fait, ce travail ambitieux et finalement très fructueux, qui recherche la synthèse – c'est un compliment, même si cela conduit FM à solliciter plus de bibliographie que de *primary sources* –, se place largement dans la perspective du fonctionnement *symbolique* du pouvoir, en s'appuyant très fortement sur la riche documentation normative « anglaise ». D'ailleurs, la conclusion générale de l'ouvrage dévoile que le projet annoncé en introduction s'est diversifié en cours de route, puisqu'elle résume les analyses en trois thèmes, dont un seulement est la territorialisation – les deux autres étant la « politisation » du pouvoir et son « impérialisation ». Ceci n'a rien d'étonnant pour une thèse réalisée sous la direction de J.-Ph. Genet, maître d'œuvre de l'immense chantier sur la naissance de « l'État moderne » ; la construction idéelle et même sociale du pouvoir monarchique (circulations des thèmes politiques, rapports de force entre rois et aristocratie) en ressort excellemment éclairée. Cependant, jusque dans ce dernier domaine, on peut regretter que le peuple apparaisse bien absent, même à l'échelle locale, d'une construction politique qui est décidément faite « par le haut » ; certes, à l'échelle de l'empire plantagenêt, la

prise en compte d'un acteur politique aussi diffus (hétérogène et localisé) et aussi discret que le « commun » aurait été difficile.

Surtout, un peu plus d'attention à l'analyse spatiale, au-delà du rappel un peu abstrait des théories géographiques, aurait été utile pour penser plus efficacement la territorialité, dont les dimensions fondamentalement matérielle et systémique ne se dissolvent pas dans les immenses fourre-tout que sont la « spatialité » et « le » politique; on éviterait ainsi de retrouver l'étrange idée, popularisée par A. Guerreau, d'« espace discontinu » (p. 263). La définition très politique du territoire par Max Weber ne doit pas être l'alpha et l'oméga de toute recherche.

Pour pallier ces lacunes, une prise en compte accrue de l'échelle locale aurait été utile, car elle est l'instance d'action des populations et le théâtre de la véritable matérialité des territoires (par exemple, l'œuvre de D. Pichot n'a pas été retenue dans la bibliographie de la version éditée). Même si les échelles d'une principauté et d'une communauté d'habitants mettent en œuvre des mécanismes différents, elles occupent le même espace – c'est la co-spatialité chère aux géographes – et entretiennent des rapports, surtout dans le phénomène de territorialisation d'une région, qui agrège et relie des cellules locales et les « emboîte ». Le terme de « peuplement » n'apparaît quasiment pas dans l'ouvrage; pourtant, quand on dénonce (justement), comme le fait FM, l'interprétation sécuritaire des fortifications, on sait aussi que leurs autres fonctions varient considérablement selon les formes de l'habitat. On est aussi surpris que le maillage de l'espace par des circonscriptions et la mise en place d'un corps d'officiers locaux et/ou itinérants ne fassent pas l'objet d'une étude, alors qu'ils sont au cœur même de la territorialisation « princière ». Afin d'avancer dans ces domaines, une actualisation de la bibliographie – qui s'arrête à la date de soutenance – aurait été souhaitable, dans la mesure où des ouvrages récents (pas forcément anglais, il est vrai, contre la préférence manifeste de FM) ont mis l'accent sur certains phénomènes; ainsi la thèse de M. Gravel sur la construction spatiale de l'Empire carolingien (Brepols, 2012), un volume collectif sur la territorialité que le recenseur a dirigé (Brepols, 2010), ou même les travaux d'E. Palazzo sur l'espace liturgique qui éclairent de façon intéressante la dimension symbolique de l'espace, très (trop?) présente dans la réflexion de l'auteur...

Stéphane BOISSELIER

VACQUET, Étienne (dir.), *Saint Louis et l'Anjou*, Rennes, PUR, 2014, 304 p., 29 €.

Les commémorations peuvent réserver de belles surprises. En 2014, le Conseil Général du Maine-et-Loire a voulu célébrer le huitième centenaire du rattachement de l'Anjou à la couronne capétienne : en 1214, la victoire de la Roche-aux-Moines permettait à Philippe-Auguste d'évincer les Plantagenêts. Ce fut l'occasion de publier un très beau livre, *Saint Louis et l'Anjou*, titre un peu trompeur; si saint Louis prit quelques décisions d'importance : construction du château d'Angers et surtout attribution du comté en apanage à son frère Charles, il ne se distingua pas par une présence particulière. En fait, et c'est loin d'être sans intérêt, ce livre collectif, dirigé par E. Vacquet, conservateur des Antiquités et objets d'art, est un prétexte à établir un bilan des recherches sur l'Anjou au XIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de repérer les réalisations marquantes, les influences, les courants dans lesquels la monarchie ne fut pas absente. Essentiellement dans les domaines de l'architecture et des arts, cette publication fait le point des travaux menés ces dernières années par archéologues, conservateurs de l'Inventaire, historiens d'art et historiens. Ainsi se trouvent mis en